

AR Prefecture

063-256301375-20221026-DBS20221001-DE
Reçu le 02/11/2022
Publié le 02/11/2022

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

2, Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DBS20221001

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le 26 Octobre à 16h30, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à MANZAT, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 17/10/2022.

PRESENTS : MM. SOUCHAL – VENEULT - CAZEAU – LELONG - BONNET- ROUGHEOL – GIRAUD - GIDEL – DUMAS.

Nombre de membres : en exercice : 14
Présents : 9
Votants : 11 (2 pouvoirs)

Objet : Fonds A89 : Attribution de Subventions

Le Président informe les membres du bureau syndical que, dans le cadre du déploiement des programmes d'aide aux entreprises, 5 dossiers de subventions ont été déposés et sélectionnés. Il est rappelé que ces dossiers ont été soumis à délibération de la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge et à la Communauté de communes de Chavanon Combrailles et Volcans.

Il rappelle également que le comité syndical a donné délégation au bureau syndical pour délibérer des attributions d'enveloppes aux communautés de communes concernées par les projets portés par des entreprises sur leurs territoires.

Il est donc demandé au bureau syndical de voter pour l'attribution du Fonds A89 pour les dossiers suivants :

Nom Entreprise	Activité	Adresse	Intitulé de l'opération	Montant HT d'investissement	Fonds A89
FP COLOR Peyres	Petite industrie/ artisanat	63460 COMBRONDE	Création d'une activité de production de coloriage Made In Combrailles.	38 803,56 €	7 760,71 €
Marilyns MENAL	Céramiste	63440 ST REMY DE BLOT	Achat d'un four à essais	2 610,92 €	522,18 €
Dôme Bois de Chauffage Pierre GIACOMELLO	Création d'une entreprise d'Achat/transformatio n de bois de chauffage	63470 TORTEBESSE	Création d'une entreprise d'achat/transformation et vente de bois de chauffage	50 461,00 €	8 000,00 €
TOUSSAINT	Installation d'un salon de tatouage	63380 PONTAUMUR	Création d'une entreprise "Salon de tatouage"	2 637,28 €	527,46 €
Marine QUEROUX	Création d'une entreprise en broderie/maroquinerie	63230 BROMONT- LAMOTHE	Création d'un atelier de maroquinerie/broderie à Bromont-Lamothe avec un point de vente	21 620,79 €	2 162,08 €

AR Prefecture

063-256301375-20221026-DBS20221001-DE
Reçu le 02/11/2022
Publié le 02/11/2022

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le bureau syndical, à l'unanimité,

APPROUVE : le versement des subventions à la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge et à la Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans, en fonction de la réalisation des projets tel que décrits ci-dessus.

DIT : que ces subventions sont inscrites au compte 657358 du budget primitif.

CHARGE : le Président de signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL

